

District de: Québec
No division: 06 - Hull Gatineau
No cour:
No dossier: 33-3229713

FORMULAIRE 01.1

Identification générale de l'expéditeur pour copies de tous formulaires prescrits
envoyés au(x) créancier(s) par voie électronique

Dans l'affaire de la faillite de
Tapis Neufs de l'Outaouais Ltée qui opéré sous le nom de Couvre Plancher de l'Outaouais
de la Ville de Gatineau
dans la province de Québec

Daté le 2 juin 2025, à Gatineau en la province de Québec.

Personne responsable (expéditeur) : Pascal Gagnon
(Syndic)

Dénomination sociale: Ginsberg, Gingras & Associates Inc.

Adresse : 102- 160, boul. de l'Hôpital
Gatineau QC J8T 8J1

Téléphone : (888) 546-6767

Télécopieur : (877) 378-4804

Courriel : reclamations@gga.support

AVIS

Veuillez prendre note que la personne susmentionnée est tenue de conserver la copie originale signée du
présent document dans les dossiers officiels de la présente procédure.

District de: Québec
No division: 06 - Hull Gatineau
No cour:
No dossier: 33-3229713

FORMULAIRE 68
Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers
(paragraphe 102(1) de la Loi)

☒ original ☐ modifié

Dans l'affaire de la faillite de
Tapis Neufs de l'Outaouais Ltée qui opéré sous le nom de Couvre Plancher de l'Outaouais
de la Ville de Gatineau
dans la province de Québec

Avis est donné de ce qui suit :

1. Tapis Neufs de l'Outaouais Ltée a déposé (ou est réputé avoir déposé) une cession (ou Une ordonnance de faillite a été rendue à l'égard de Tapis Neufs de l'Outaouais Ltée) le 30 mai 2025 et le soussigné, Ginsberg, Gingras & Associates Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli aura lieu le 19 juin 2025 à 11:00 heures par Teams Meeting : **Meeting ID : 270 998 709 983 8, Passcode : y9GJ6Yd7** (https://teams.microsoft.com/dl/launcher/launcher.html?url=%2F_%23%2F%2Fmeetup-join%2F19%3Ameeting_ZjUxMTRhYzEtNjgwNy00NjA2LWI1Y2EtZTJmN2UxOTZmNjYw%40thread.v2%2F0%3Fcontext%3D%257b%2522Tid%2522%253a%25277f3a335-64ca-4972-8cc5-77fed7818796%2522%252c%2522Oid%2522%253a%25227184f2ef-5706-41c4-9e6d-998b7145a9c6%2522%257d%26anon%3Dtrue&type=meetup-join&deeplinkId=993ad624-7421-431f-9351-46fc05e4d4bf&directDl=true&msLaunch=true&enableMobilePage=true&suppressPrompt=true) ou [Cliquez ici pour joindre la réunion](#)
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 2 juin 2025, à Gatineau en la province de Québec.

Ginsberg, Gingras & Associates Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité



District de: Québec
No division: 06 - Hull Gatineau
No cour:
No dossier:

☒ original

☐ modifié

-- FORMULAIRE 78 --

Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de
Tapis Neufs de l'Outaouais Ltée qui opère sous le nom de Couvre Plancher de l'Outaouais
de la Ville de Gatineau
dans la province de Québec

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 29 mai 2025. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle faite par un administrateur autorisé, si le failli ou le débiteur est une personne morale, ou par le failli ou le débiteur dans les autres cas.

Donnez les raisons des difficultés financières du failli ou du débiteur (choisissez toutes les options qui s'appliquent et donnez des détails) :

- | | | | | |
|--|---|--|---|---|
| ☐ Conditions du marché défavorables; | ☐ Variation du taux de change; | ☐ Récession; | ☒ Mauvais résultats financiers; | ☐ Problèmes judiciaires (veuillez préciser); |
| ☐ Manque de financement ou de capitaux; | ☐ Compétition; | ☐ Restrictions réglementaires; | ☐ Catastrophe naturelle; | ☐ Augmentation du coût des affaires; |
| ☐ Augmentation des coûts fixes; | ☐ Mauvais modèle d'affaires ou problème d'infrastructures; | ☐ Échec de campagne de publicité; | ☐ Problèmes personnels; | |
| ☐ Mauvaise gestion; | ☐ Erreur de comptabilité; | ☒ Dettes fiscales; | ☐ Main d'œuvre; | ☒ Autre (veuillez préciser). |

Détails pertinents :

[Autre] Lorsque 13905748 Canada Inc a acheté en 2022, les vendeurs n'auraient pas divulgué fidèlement les obligations financières et dettes de la débitrice (plus de 150,000,00\$). La contrôlease de l'époque, Chantal, ne s'est pas acquittée convenablement de son mandat, ce qui a causé des dérmêlés avec les autorités fiscales.

[Mauvais résultats financiers] Mauvais résultats financiers (Perte de 100,000.00\$)

Actif (total de la liste de l'actif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)		Passif (total de la liste du passif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)	
1. Espèces	0.00	1. Créanciers garantis	4.00
2. Dépôts en institutions financières	0.00	2. Créanciers privilégiés, sûretés et charges prioritaires	0.00
3. Comptes à recevoir et autres créances		3. Créanciers non garantis	1,110,538.13
Total	3.00	4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres pouvant être	0.00
Estimation des créances qui peuvent être réalisées	3.00		
4. Inventaire	0.00	Total du passif	1,110,542.13
5. Aménagements, etc.	0.00		
6. Bétail	0.00	Surplus	1,110,538.13
7. Machines et outillage	0.00		
8. Immeubles et biens réels	0.00		
9. Ameublement	0.00		
10. Actifs incorporels (propriétés intellectuelles, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.)	0.00		
11. Véhicules	0.00		
12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.)	0.00		
13. Autres biens	1.00		
Total des lignes 1 à 13	4.00		
Si le failli est une personne morale, ajoutez :			
Montant du capital souscrit	0.00		
Montant du capital payé	0.00		
Solde souscrit et impayé	0.00		
Estimation du solde qui peut être réalisé	0.00		0.00
Total de l'actif	4.00		
Déficit	-1,110,538.13		
Valeur totale de l'actif se trouvant à l'extérieur du Canada inclus aux lignes 1 à 13	0.00		

Liste de l'actif

Organisez la liste par Genre d'élément d'actif et numérotez consécutivement.

N°	Genre d'élément d'actif ¹	Adresse ou emplacement	Biens à l'extérieur du Canada	Détails	Pourcentage du droit du failli ou du débiteur	Valeur totale du droit du failli ou du débiteur	Montant estimé pouvant être réalisé	Valeur de rachat ou surplus	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
101	Dépôts en institutions financières	655, boulevard Saint-René Ouest, Gatineau, QC, J8T 8M4	☐	Espèces en main - Compte bancaire - 582130 - Caisse populaire Desjardins de Gatineau	100.00	1.00	0.00	1.00	☐
401	Autres biens	270 MacLaren St, Ottawa, ON, K2P 0M3	☐	Valeur de rachat assurance-vie, REER - Assurance commerciale - Intact Insurance - 501223P9C 6711	100.00	1.00	0.00	1.00	☐
501	Autres biens	n/a	☐	Autre - Ordinateurs	100.00	1.00	1.00	0.00	☐
1301	Comptes à recevoir	À venir, Gatineau, QC, J8J 1J8	☐	Créances payables - Entreprise - Compte à recevoir (Liste)	100.00	1.00	1.00	0.00	☐
1302	Comptes à recevoir		☐	Créances payables - Entreprise - Recours en justice contre ancien propriétaire Éric Hammond	100.00	1.00	1.00	0.00	☐
1303	Comptes à recevoir		☐	Créances payables - Entreprise - Recours contre Chantal Ladouceur Hardy	100.00	1.00	1.00	0.00	☐
Total						6.00	4.00		

¹ Choisir une option par item : Espèces; Dépôts en institutions financières; Comptes à recevoir et autres créances; Inventaire; Aménagements, etc.; Bétail; Machines et outillage; Immeuble résidentiel locatif; Immeuble commercial; Immeuble industriel; Terrain; Équipement industriel immobilisé; Autre immeuble ou bien réel; Ameublement; Actifs incorporels (propriété intellectuelle, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.); Véhicules; Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.); Lettre de change, billet à ordre, etc.; Crédits fiscaux; Autres biens.

James-Rick Berry

29-mai-2025

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire ³	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
1	9402-6762 QUÉBEC INC. M. LAPENSE E INSTALLATION	102 rue de la Québécoise Gatineau QC J8M 1J5	Autre			5,058.90	0.00	0.00	0.00	5,058.90			0.00	☐
2	Agence du revenu du Québec	3e étage, secteur R54DGR 1600 boul René Lévesque O Montréal QC H3H 2V2	Autre			69,411.00	0.00	0.00	0.00	69,411.00			0.00	☐
3	Alain et Gisèle Mageau	À venir Ottawa QC J8J 8J8	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	☐
4	ALBATROS	6444, rue Lescarbot Montréal QC H1M 1M7	Autre			343.00	0.00	0.00	0.00	343.00			0.00	☐
5	ARC - Taxe - Québec	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	☐
6	Banque de développement du Canada - Québec Attn: Département des comptes spéciaux	Niveau Plaza, Édifice BDC 5 Place Ville-Marie, Bureau 300 Montréal QC H3B 5E7	Autre			75,000.00	0.00	0.00	0.00	75,000.00			0.00	☐
7	BECKHAM BROTHERS	351 Eleanor St, Unit 1 London ON N5W 6P7	Autre			3,745.07	0.00	0.00	0.00	3,745.07			0.00	☐


James-Rick Berry

29-mai-2025

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire ³	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclames de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
8	BMO Financial Group c/o Bankruptcy Highway.com Attn: Mike Timko	PO Box 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	Autre			80,000.00	0.00	0.00	0.00	80,000.00			0.00	☐
9	CANOTEK BINDING INC	5370 Canotek Rd #10 Gloucester ON K1J 9E9	Autre			6,240.99	0.00	0.00	0.00	6,240.99			0.00	☐
10	Centre Financier aux entreprises Desjardins 70708-815 CERAMIC A CONCEPT	2489 Saint-Dominique Jonquière QC G7X 6K4	Autre	Garantie 1er rang	29-mai-2025	249,997.00	3.00	0.00	0.00	250,000.00	1301, 1302, 1303		-249,997.00	☐
11		150 Mnt de Liesse St-Laurent QC H4T 1N6	Autre			4,948.55	0.00	0.00	0.00	4,948.55			0.00	☐
12	Chantal Ladouceur-Hardy	ME Alexandre Racine Goyette 74 DU VAL-PERC HÉ ST Gatineau QC J8Z 2A6	Autre			8,337.00	0.00	0.00	0.00	8,337.00			0.00	☐
13	CIOT INC.	9151 boulevard Saint-Laurent Montréal QC H2N 1N2	Autre			1,096.76	0.00	0.00	0.00	1,096.76			0.00	☐
14	CNESST du Québec (formerly CSST) - Outaouais	15 rue Gamelin CP 1454 Gatineau QC J8X 3Y3	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	☐


James-Rick Berry

29-mai-2025

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire ³	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilegiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
15	Commission de la construction du Québec	Section d'insolvabilité - Indemnisation 1201 Boulevard Crémazie Est Montréal QC H2M 0A6	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	☐
16	D & R Maintenance Solutions	683 Bd Saint-René E Gatineau QC J8P 8A7	Autre			75,000.00	0.00	0.00	0.00	75,000.00			0.00	☐
17	DECO Surfaces	519, rue Main Grand-Sauvage/Grand Falls NB E3Z 2W4	Autre			1,670.11	0.00	0.00	0.00	1,670.11			0.00	☐
18	DISTRIBUTION MODA-FLOR INC	565 Bd de la Gappe Gatineau QC J8T 8N7	Autre			5,051.66	0.00	0.00	0.00	5,051.66			0.00	☐
19	Dragona Flooring Ottawa	900 Belfast Rd Ottawa ON K1G 0Z6	Autre			33,385.24	0.00	0.00	0.00	33,385.24			0.00	☐
20	DREXMA INDUSTRIES INC.	119A, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier St-Basile-le-Grand QC J3N 1A1	Autre			7,535.81	0.00	0.00	0.00	7,535.81			0.00	☐
21	Eric Hammond	Mathieu Verser, Noël et Associés 225 Montée Paiement, 2e étage Gatineau QC J8P 6M7	Autre			65,289.00	0.00	0.00	0.00	65,289.00			0.00	☐
22	EURO TILE & STONE	3103 Hawthorne Road Ottawa ON K1G 3V8	Autre			10,358.58	0.00	0.00	0.00	10,358.58			0.00	☐

James-Rick Berry

29-mai-2025

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire ³	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
23	FLOORS @WORK	6953 Davand Drive Mississauga ON L5T 1L5	Autre			11,090.72	0.00	0.00	0.00	11,090.72			0.00	☐
24	Ford Credit Canada Limited Attn: Bankruptcy Department	Box 8651, Stn Main Concord ON L4K 0N8	Autre			50,000.00	0.00	0.00	0.00	50,000.00			0.00	☐
25	Ford Credit Canada Limited Attn: Bankruptcy Department	Box 8651, Stn Main Concord ON L4K 0N8	Autre			50,000.00	0.00	0.00	0.00	50,000.00			0.00	☐
26	Gazifère Inc Attn: Service Crédit	706 boulevard Gréber Gatineau QC J8V 3P8	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	☐
27	Gervais Patterson	101-856 rue Notre-Dame Embrun ON K0A 1W0	Autre			804.00	0.00	0.00	0.00	804.00			0.00	☐
28	GRENKE	2000 rue de l'Éclipse, Suite 1210 Brossard QC J4Z 0S2	Autre			453.88	0.00	0.00	0.00	453.88			0.00	☐
29	Groupe DL Solutions Informatiques	435 Boulevard Maloney E Gatineau QC J8P 6Z8	Autre		29-mai-2025	3,159.20	1.00	0.00	0.00	3,160.20	501		-3,159.20	☐
30	Hydro-Québec Attn: Service de Recouvrement	PO Box 99508, Branch D Montréal QC H3C 0B3	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	☐


James-Rick Berry

29-mai-2025

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire ³	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
31	INSTALLATION UNIQUE	918 N 28th STREET Philadelphia PA 19130 USA	Autre			9,177.22	0.00	0.00	0.00	9,177.22			0.00	☐
32	Intact Assurance	2450 rue Girouard O Saint-Hyacinthe QC J2S 3B3	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	☐
33	LGL Globe	1765 Boulevard Maloney E, Gatineau QC J8R 1B4	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	☐
34	Merchant Growth Ltd. (Formerly Merchant Advance Capital) Attn: Colin Chisholm	1155 North Service Rd W, Unit 11, Suite 39 Oakville ON L6M 3E3	Prêts de compagnie de financement	Garantie 2e rang	29-mai-2025	100,000.00	0.00	0.00	0.00	100,000.00			-100,000.00	☐
35	MIDGLEY & WEST	180 Nebo Road Hamilton ON L8W 2E4	Autre			8,564.58	0.00	0.00	0.00	8,564.58			0.00	☐
36	Mitsubishi HC Capital Canada Leasing, Inc. (formerly CLE Capital inc)	2200, rue de la Sidbec Sud, Bureau 202 Trois-Rivières QC G8Z 4H1	Autre			20,000.00	0.00	0.00	0.00	20,000.00			0.00	☐
37	OLYMPIA TILE & STONE	2480 Don Reid Dr Ottawa ON K1H 1E1	Autre			29,164.38	0.00	0.00	0.00	29,164.38			0.00	☐
38	POWER DEKOR	800 Av. Selkirk Pointe-Clair QC H9R 5A5	Autre			1,359.23	0.00	0.00	0.00	1,359.23			0.00	☐
39	PSG FLOORING	1-100 rue du Stratus Gatineau QC J9A 0B5	Autre			11,377.72	0.00	0.00	0.00	11,377.72			0.00	☐

James-Rick Berry

29-mai-2025

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire ³	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
40	SARANA TILE	3020 Hawthorne Rd Unit 100 A Ottawa ON K1G 3J6	Autre			1,524.00	0.00	0.00	0.00	1,524.00			0.00	☐
41	Services de cartes Desjardins	c/o FCT Default Solutions PO Box 2514 Stn B London ON N6A 4G9	Autre	4530 9212 7916 0012		3,000.00	0.00	0.00	0.00	3,000.00			0.00	☐
42	Shaw Industries Inc. Attn: Legal Department	PO Drawer 2128, 616 East Walnut Avenue Dalton GA 30722-2128 US	Autre			23,656.39	0.00	0.00	0.00	23,656.39			0.00	☐
43	SYSTEME SIBC SYSTEMS	À venir Gatineau QC J1J 1J1	Autre			9,773.00	0.00	0.00	0.00	9,773.00			0.00	☐
44	TONIK WEB STUDIO (YANNICK WEB)	95 Bd de la Technologie Suite 103 Gatineau QC J8Z 3G4	Autre			11,498.00	0.00	0.00	0.00	11,498.00			0.00	☐
45	VENTURE CARPETS	700, 120e Rue St-Georges QC G5Y 6R6	Autre			17,267.14	0.00	0.00	0.00	17,267.14			0.00	☐
46	Videotron S.E.N.C. Attn: Département Service Des Encaissements	C.P. 99810, Succursale D Montréal QC H3C 0C8	Autre			46,191.00	0.00	0.00	0.00	46,191.00			0.00	☐
47	Xerox Canada Ltd. Attn: Chantal Maillet	3400 Bould de Maisonneuve O 9e étage Montréal QC H3Z 3G1	Autre			1.00	0.00	0.00	0.00	1.00			0.00	☐

James-Rick Berry

29-mai-2025

Date

Total	1,110,538.13	4.00	0.00	0.00	1,110,542.13	
-------	--------------	------	------	------	--------------	--

² Choisir une option par item : Comptes à payer; Loyer non payés; Salaires non payés; Indemnité de départ; Impôts d'entreprise; Taxes de vente; Retenues à la source sur la paie; Frais légaux et jugements; Créances subordonnées; Lettres de change; Billets à ordre; Gages; Hypothèques sur les biens immeubles; Hypothèques ou droits réels mobiliers; Convention de sûreté générale; Prêts entre entreprises liées; Prêts bancaires (excepté hypothèques sur les biens immeubles); Prêts des sociétés de crédit; Prêts d'actionnaires; Actions et capital souscrit; Autre passif ou réclamation.

³ Choisir une option par item avec un montant de réclamation privilégiée ou prioritaire : Fournisseur impayé; Agriculteur, pêcheur ou aquiculteur; Salaires non payés; Sommes non versées relatives aux régimes de pension; Taxes municipales; Loyer; Client du failli courtier en valeurs mobilières; Fiducie présumée pour la Couronne; Charges super prioritaires et financement intérimaire; Engagements environnementaux; Autre.

Je, James-Rick Berry, de Gatineau en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 29 mai 2025, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement) devant moi le 29 mai 2025, à Gatineau en la province de Québec.

James-Rick Berry

Pascal Gagnon, Commissaire à l'Assermentation
Pour la province de Québec
Expire le 4 août 2027

PASCAL GAGNON
Commissaire à l'assermentation
pour tous les districts judiciaires
du Québec et l'extérieur du Québec.
Numéro 140 324

District de: Québec
 No division: 06 - Hull Gatineau
 No cour:
 No dossier: 33-3229713

FORMULAIRE 31

Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)
 et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de
 Tapis Neufs de l'Outaouais Ltée qui opéré sous le nom de Couvre Plancher de l'Outaouais
 de la Ville de Gatineau
 dans la province de Québec

Le créancier préfère recevoir tout avis et correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse *et/ou* numéro de télécopieur *et/ou* adresse électronique suivant(e) (une adresse postale doit être inscrite dans tous les cas) :

Adresse postale: _____
 Télécopieur: _____
 Adresse électronique: _____
 Nom ou poste de la personne contact: _____
 Numéro de téléphone de la personne contact: _____

Dans l'affaire de la faillite de Tapis Neufs de l'Outaouais Ltée de Gatineau en la province de Québec et de la réclamation de _____, créancier.

Je, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de _____ de la province de _____, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis _____ [préciser le poste ou la fonction] de _____ [nom du créancier ou de son représentant] et que je suis autorisé à représenter et [si le créancier est une personne morale] que j'ai le pouvoir de lier le créancier du débiteur susnommé).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 30 mai 2025, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. Toute créance en devises étrangères a été convertie en monnaie canadienne au taux en vigueur à la date de la faillite.

(L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. Au meilleur de ma connaissance, cette dette n'est pas (ou cette dette est ou une partie de cette dette est) éteinte par prescription en vertu de la loi qui lui est applicable.

5. Paiement au créancier par le débiteur pour cette créance est recevable (ou le débiteur est endemeure) depuis le _____ jour de _____ et le plus récent paiement au créancier par le débiteur pour cette créance, si quelque paiement a été effectué, a été fait le _____ jour de _____ et/ou que la plus récente renonciation au bénéfice de la prescription ou du temps écoulé a été faite le _____ jour de _____ dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris de son historique, de toute renonciation ou de toute action en justice y étant reliée).

6. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises).

☐ **A. Réclamation non garantie au montant de _____ \$**

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

☐ pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d) de la Loi (complétez le paragraphe 6. E. ci-dessous.)

District de: Québec
No division: 06 - Hull Gatineau
No cour:
No dossier: 33-3229713

FORMULAIRE 31 --- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
Tapis Neufs de l'Outaouais Ltée qui opéré sous le nom de Couvre Plancher de l'Outaouais
de la Ville de Gatineau
dans la province de Québec

- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.01) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.02) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.1) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)e) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)f) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)g) de la Loi.
- ☐ pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)i) de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire).

- ☐ **B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de _____ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- ☐ **C. Réclamation garantie au montant de _____ \$**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie).

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

- ☐ **D. Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de _____ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

- ☐ **E. Réclamation d'un salarié au montant de _____ \$**

- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$

- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$

- ☐ **F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées au montant de _____ \$**

- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$

- ☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$

- ☐ **G. Réclamation contre les administrateurs au montant de _____ \$**

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- ☐ **H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de _____ \$**

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

District de: Québec
No division: 06 - Hull Gatineau
No cour:
No dossier: 33-3229713

FORMULAIRE 31 --- Fin

Dans l'affaire de la faillite de
Tapis Neufs de l'Outaouais Ltée qui opéré sous le nom de Couvre Plancher de l'Outaouais
de la Ville de Gatineau
dans la province de Québec

7. Au meilleur de ma connaissance, je _____(suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé _____(est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

8. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon l'article 2 de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des << personnes liées >> au sens de l'article 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie à l'article 2 de la Loi.
(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

9. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- ☐ Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la Loi, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- ☐ Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Avertissement : Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

Daté le _____ jour de _____, à _____.

Signature du créancier ou de son représentant

District de: Québec
No division: 06 - Hull Gatineau
No cour:
No dossier: 33-3229713

FORMULAIRE 36
Formulaire de procuration
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b
de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de
Tapis Neufs de l'Outaouais Ltée qui opéré sous le nom de Couvre Plancher de l'Outaouais
de la Ville de Gatineau
dans la province de Québec

Je, _____, de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée,
nomme _____, de _____, mon
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci
_____ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le _____, à _____.

Témoin

Créancier (personne physique)

Créancier (personne morale)

Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

Ginsberg, Gingras & Associates Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité

Instructions pour remplir le Formulaire 31, Preuve de réclamation

Formulaire 31, Preuve de réclamation

Le Formulaire 31 est utilisé afin de déposer une preuve de réclamation conformément à la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (la Loi). Si vous avez besoin de plus d'informations afin de remplir ce formulaire, veuillez contacter le syndic ou la syndique autorisée en insolvabilité (SAI) qui est responsable de l'administration de l'actif en question.

Le formulaire devrait être rempli par:

- Les créanciers ou créancières, ou leurs représentants ou représentantes autorisées en réponse à une proposition ou à une faillite.

Coordonnées du créancier ou de la créancière

- Les coordonnées préférées du créancier ou de la créancière pour toute correspondance concernant la réclamation. Cela peut être une adresse postale, un numéro de télécopieur, ou une adresse courriel.
- Plus d'un type de coordonnées peut être fourni. Le cas échéant, le ou la SAI aura alors la discrétion de faire parvenir la correspondance par l'une ou l'autre de ces options.

L'adresse postale du créancier ou de la créancière **doit** être fournie afin de permettre au ou à la SAI de distribuer les fonds de l'actif.

Nommez une personne contact à qui adresser la correspondance relative à la réclamation.

- Cela peut être le créancier lui-même ou la créancière elle-même, ou bien le nom ou le poste d'un de ses représentants ou d'une de ses représentantes.
- Un numéro de téléphone de la personne contact peut être fourni pour les communications avec le ou la SAI.

Informations additionnelles

Inscrivez les renseignements suivants:

- Indiquez si la réclamation concerne une faillite, une proposition ou une mise sous séquestre.
- Le nom légal au complet de la personne débitrice ou la dénomination commerciale au complet de la société débitrice.
- La ville et la province de la personne débitrice.
- Le nom légal au complet du créancier ou de la créancière.

Le type de procédure ainsi que le nom et la ville de la personne débitrice peuvent être préremplis par le ou la SAI.

Renseignements sur le créancier ou la créancière

Inscrivez les renseignements suivants:

- Le nom complet du créancier ou de la créancière, ou de son représentant ou de sa représentante.
- La ville et la province du créancier ou de la créancière, ou de son représentant ou de sa représentante.

Énoncé du créancier ou de la créancière

Le créancier ou la créancière, ou son représentant ou sa représentante confirme que toutes les informations concernant la réclamation du créancier ou de la créancière sont, à sa connaissance, véridiques et complètes.

Paragraphe 1 et 2:

- Si vous êtes un employé ou une employée, ou un représentant ou une représentante du créancier ou de la créancière, indiquez votre poste ou le titre du poste que vous occupez ainsi que le nom légal au complet de votre employeur ou de votre employeuse.
- Si le créancier ou la créancière est une société, la personne qui remplit le formulaire doit confirmer qu'elle a le pouvoir d'engager le créancier ou la créancière.

Paragraphe 3

Détails concernant la réclamation:

- Indiquez si la réclamation concerne une faillite, une proposition, une proposition qui suit un avis d'intention ou une mise sous séquestre.
- Le date de dépôt de la procédure (jour, mois, année).
 - La date peut être préremplie par le ou la SAI.
- Le montant total, en dollars canadiens, dû au créancier ou à la créancière par la personne débitrice à la date de la procédure, après déduction de toute créance compensatoire à laquelle la personne débitrice a droit.
 - Si le montant dû au créancier ou à la créancière par la personne débitrice était en devises étrangères, ce montant doit être converti en monnaie canadienne au taux prévu dans la proposition.
 - Si le taux n'est pas prévu, utilisez le taux de change à la date de dépôt mentionnée ci-haut.
- Joignez toutes les pièces justificatives énonçant tous les détails pertinents afin de prouver la réclamation. Cela permet au ou à la SAI d'examiner la réclamation et de déterminer s'il convient de l'accepter ou de la rejeter.

Paragraphe 4

Confirmation du statut de la dette:

- Indiquez si l'entièreté, une partie ou aucune part de la dette est prescrite en vertu de la loi applicable.
 - Une dette est prescrite lorsque la loi éteint la dette ou interdit à un créancier de s'adresser aux tribunaux pour la recouvrer en raison de l'écoulement d'une période de temps définie, laquelle est connue sous le nom de délai de prescription.
 - La période de temps et les conditions particulières pour qu'une dette devienne prescrite varient en fonction des circonstances et de la loi applicable. Le délai de prescription général varie habituellement entre deux et six ans pour la plupart des obligations non garanties.
- Une dette prescrite n'est pas une réclamation prouvable en vertu de la Loi. Si vous avez une réclamation, il est recommandé d'obtenir un avis juridique pour confirmer la loi et le délai de prescription applicables à votre réclamation.

Paragraphe 5

Détails concernant la réclamation:

- Indiquez la date (jour, mois et année) à laquelle le paiement était dû et la date (jour, mois et année) du dernier paiement fait par la personne débitrice pour la dette, le cas échéant.
- Indiquez la date de la plus récente reconnaissance de la dette par la personne débitrice, le cas échéant.
- Fournissez tous les détails pertinents quant à la dette ou à l'obligation. Par exemple, la nature et l'historique de la réclamation, quand et comment la dette ou l'obligation a été contractée, etc.

Paragraphe 6

Type de réclamation (en vertu de la Loi)

Cochez chaque catégorie qui s'applique à la réclamation ou aux réclamations et fournissez les renseignements à l'appui de celles-ci.

A. Réclamation non garantie:

- Si la réclamation est faite à l'encontre d'un courtier ou d'une courtière en valeurs mobilières, excluez tout montant réclamé au fonds commun des clients.

Ordre de priorité:

Si vous ne revendiquez aucun droit de priorité, cochez la première case et indiquez le montant pour lequel aucune priorité n'est réclamée.

Si vous revendiquez un droit de priorité en vertu de l'un des alinéas 136(1) d), d.01), d.02), d.1), e), f), g) ou i) de la Loi, cochez la case correspondante et saisissez le montant pour lequel une priorité est revendiquée.

- **Réclamation des salariés ou salariées:** Pour des gages, salaires, commissions ou autre rémunération non versée (jusqu'à concurrence de 2000\$), pour services rendus durant les six mois précédant la date de la faillite ou de la mise sous séquestre, cochez la case correspondant à l'alinéa 136(1)d) de la Loi. Les détails de cette réclamation doivent également être fournis à la catégorie E.
- **Réclamation d'un créancier ou d'une créancière garantie:** Pour la somme non versée à la suite de la réalisation de la garantie en raison de la sûreté prescrite relative aux salaires ou aux régimes de pension au bénéfice des employés ou employées de la personne débitrice, cochez la case correspondant à l'alinéa 136(1)d.01) ou 136(1)d.02) de la Loi.
- **Réclamation d'un ex-conjoint ou d'une ex-conjointe, ou réclamations alimentaires:** Pour les pensions alimentaires non versées d'un ancien conjoint ou d'une ancienne conjointe, ou d'un enfant pour une somme forfaitaire ou payable périodiquement pour montants dus au cours de l'année précédant la faillite ou la proposition, cochez la case correspondant à l'alinéa 136(1)d.1) de la Loi.
- **Réclamation de taxes municipales:** Pour les taxes municipales non versées établies ou perçues dans les deux années précédant la faillite ou la proposition et pour lesquelles la municipalité n'a pas inscrit la créance sur les immeubles ou les biens réels de la personne débitrice, cochez la case correspondant à l'alinéa 136(1)e) de la Loi.
- **Réclamation d'un locateur ou d'une locatrice:** Pour les loyers non versés pour les trois mois précédant la faillite ou la proposition, ou le loyer exigible par anticipation pour les trois mois après la faillite ou la proposition, cochez la case correspondant à l'alinéa 136(1)f) de la Loi.
- **Réclamation d'honoraires:** Pour les honoraires et de droits payés par un créancier ou une créancière pour toute procédure contre les biens de la personne débitrice qui ont été déposées avant la date de la faillite ou de la proposition, cochez la case correspondant à l'alinéa 136(1)g) de la Loi.
- **Réclamation d'un assureur ou assureuse:** Pour les réclamations d'un assureur ou d'une assureuse ayant versé des sommes pour des blessures subies par des employés ou des employées de la personne débitrice non visées par une loi sur les accidents du travail, cochez la case correspondant à l'alinéa 136(1)i) de la Loi.

Le montant total de tous les montants prioritaires doit correspondre au montant total des réclamations non garanties indiqué à la catégorie A.

B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail:

- Seulement disponible si la personne débitrice a utilisé une proposition afin de mettre un terme à un bail commercial.
- Incluez les détails de la réclamation, incluant les calculs sur lesquels celle-ci est fondée.

C. Réclamation garantie:

- Indiquez le montant de la dette garantie ainsi que les détails complets sur la garantie et la valeur à laquelle elle est évaluée au moment de remplir le formulaire.
- Incluez les copies des titres et les documents d'enregistrement.

D. Réclamation liée au stock d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur:

- Le même montant devrait figurer sur les deux lignes.
- Cette réclamation s'applique uniquement aux stocks fournis par un agriculteur ou une agricultrice, un pêcheur ou une pêcheuse, ou un aquiculteur ou une aquicultrice dans les 15 jours suivant la date de la faillite ou à laquelle un ou une séquestre est nommé (voir la date de dépôt au paragraphe 3).
- Incluez les actes de vente et les reçus de livraison.

E. Réclamation d'un salarié:

- Si la réclamation concerne la faillite d'un l'employeur ou d'une employeuse, cochez la case correspondant au paragraphe 81.3 (8) de la Loi.
 - Indiquez le montant réclamé pour les salaires non versés pour services rendus durant les six mois précédant la faillite.
- Si la réclamation concerne la nomination d'un ou d'une séquestre sur les biens de l'employeur ou de l'employeuse, cochez la case correspondant au paragraphe 81.3(8) de la Loi.
 - Indiquez le montant réclamé pour les salaires non versés pour services rendus durant les six mois précédant la nomination du ou de la séquestre.
 - Une réclamation pour salaires non versés peut généralement bénéficier d'un droit à la priorité en vertu de l'alinéa 136 (1)d) de la Loi, ce droit pouvant être déclaré à la catégorie A.

F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées:

- Cette réclamation doit être déposée par l'administrateur ou l'administratrice du régime de pension et non par l'employé ou l'employée, ou l'ancien employé ou l'ancienne employée de la personne débitrice.
- Si la réclamation concerne la faillite de l'employeur ou de l'employeuse, cochez la case correspondant à l'article 81.5 de la Loi.
 - Indiquez le montant réclamé pour les sommes non versées au titre du régime de pension.
- Si la réclamation concerne la nomination d'un ou d'une séquestre sur les biens de l'employeur ou de l'employeuse, cochez la case correspondant à l'article 81.6 de la Loi.
 - Indiquez le montant réclamé pour les sommes non versées au titre du régime de pension.

G. Réclamation contre les administrateurs:

- Cette réclamation s'applique uniquement aux administrateurs ou administratrices d'une personne morale ayant déposé une proposition comportant une transaction ou protection contre les réclamations envers les administrateurs ou administratrices en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi.
- Un administrateur ou une administratrice d'une personne morale autre qu'une fiducie de revenu, s'entend comme toute personne exerçant les fonctions d'administrateur ou d'administratrice, indépendamment de son titre, et, dans le cas d'une fiducie de revenu, s'entend comme toute personne exerçant les fonctions de fiduciaire, indépendamment de son titre.
- Expliquez en détail la réclamation et incluez les calculs détaillés sur lesquels celle-ci est fondée.

H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli:

- Un courtier ou une courtière en valeurs mobilières fait référence à une entreprise qui achète et vend des titres, tel que des actions, des parts de fonds commun de placement, des billets, des obligations, des débentures, des contrats à terme, des instruments dérivés, pour le compte de clients ou de clientes.
- Le montant réclamé doit correspondre aux capitaux nets du client ou de la cliente :
 - Ceci représente la valeur des titres sur le compte du client ou de la cliente s'il avait été liquidé au moment de la clôture de ses opérations à la date de la faillite, moins tout montant dû par le client ou la cliente au courtier ou à la courtière en valeurs mobilières à la même date.
- Incluez les calculs détaillés sur lesquels la réclamation est fondée.

Paragraphe 7

Relation avec la personne débitrice

- Indiquer si le créancier ou la créancière est lié ou liée à la personne débitrice :
 - Des personnes sont liées si elles sont unies par les liens du sang, du mariage, d'une union de fait ou de l'adoption.
 - Les sociétés sont généralement liées aux personnes qui les contrôlent et elles sont généralement liées à d'autres sociétés contrôlées par les mêmes personnes ou celles qui font partie du même groupe de sociétés.
- Indiquer si le créancier ou la créancière avait un lien de dépendance avec la personne débitrice:
 - Un lien de dépendance réfère à une relation ou une transaction entre des personnes qui liées l'une à l'autre.
 - Les créanciers ou créancières liées à la personne débitrice son généralement réputés avoir un lien de dépendance avec cette dernière

Paragraphe 8

Paievements et crédits

Fournissez une liste de tous les paiements reçus par le créancier ou la créancière de la part de la personne débitrice ainsi que des crédits accordés par le créancier ou la créancière à la personne débitrice pour la période désignée.

- La période désignée:
 - Pour les personnes liées ou ayant un lien de dépendance, la période désignée est de douze mois précédant la date de dépôt au paragraphe 3.
 - Sinon, la période désignée est de trois mois avant la date de dépôt au paragraphe 3.
- Fournissez, pour la période désignée, une liste de toutes les opérations sous-évaluées de la personne débitrice auxquelles le créancier ou la créancière a participé ou dont il ou elle a connaissance.
 - Les opérations sous-évaluées comprennent toutes les transactions, soit pour des biens ou des services, pour lesquelles la personne débitrice a reçu une contrepartie manifestement inférieure à la juste valeur marchande.
- Incluez tous les détails des paiements, crédits ou opérations sous-évaluées.

Paragraphe 9

Demande d'information

Si la preuve de réclamation concerne un failli ou une faillie qui est une personne physique, vous pouvez demander de recevoir certaines informations spécifiques en cochant la case applicable.

Cochez la première case pour être avisé chaque fois que le ou la SAI examine la situation financière du failli ou de la faillie, établit de nouveau si le failli ou la faillie doit verser un montant de revenu excédentaire à l'actif en vertu du paragraphe 68(4) de la Loi et fixe le nouveau montant du versement.

Cochez la deuxième case pour recevoir une copie du rapport rempli par le ou la SAI quant à la libération du failli ou de la faillie, sachant que celui-ci inclut notamment des informations comme les raisons de la faillite, la conduite du failli ou de la faillie et autres fait pertinents

- Le ou la SAI enverra une copie du rapport au créancier ou à la créancière en utilisant les coordonnées fournies dans la section **Coordonnées du créancier ou de la créancière**.

Paragraphe 10

Signature

La personne qui remplit le formulaire doit le signer et indiquer la localité ainsi que la date (jour, mois et année) où il a été signée.

- Signer le formulaire engage le créancier ou la créancière et atteste du fait que l'information fournie dans le formulaire est, à sa connaissance, entière, véridique et complète.
- Commet une infraction grave, tout créancier ou toute créancière qui inclut de fausses informations ou qui fait de fausses réclamations avec l'intention de frauder. L'infraction peut entraîner une amende maximale de 5000\$ et un emprisonnement maximal d'un an, ou l'une de ces peines.